
Procès-verbal du Conseil d'école du 5 mars 2018

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Sous réserve d'approbation au prochain conseil d'établissement

Etaient présents :

Equipe de direction : Aurélie Exbrayat, directrice, Olivier Rauch, proviseur, Catherine Fuiliorell proviseur à Marseille (en stage), Cerian Maraviglia, coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Marie-Christine Matta, Emilie Galmiche, Corinne Carrier, Laurence Metz, Bruno Basset, Sidonie Mançois, Florence Bonnet, Anny Robin, Adeline Lacaze, Luke Thompson, Géraldine Allot, Adeline Lacaze

Les parents représentants APL : Audrey Debru, Elisabeth Flawn-Thomas, Delphine Granger, Lyse Lewis, Delphine Ricordel, Lukasz Jadzewicz

Les parents représentants ACE : Sonia Bello

Représentante Amicale : Virginie Chaleur-Launay

Trustees du Welfare fund : Virginie Royer, Soraya Flitti

1 - QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

- Présentation des présents, tour de table
Pour l'Amicale, Nada Créma excusée
- Secrétaire de séance: Madame Virginie Chaleur Launay
- Lecture des questions diverses :

Mme Exbrayat répondra à certaines questions au cours du conseil. Les questions qui n'auront pas trouvé réponse au cours de l'ordre du jour seront abordées en fin de conseil.

- Validation du calendrier 2018-2019 :

Le calendrier scolaire 2018-2019 est en ligne sur le site du lycée, mais reste en attente de validation par l'AEFE.

Il garde les mêmes modalités que celles de cette année à savoir deux semaines à chaque vacance et une semaine Bank Holiday.

La pré-rentrée des enseignants aura lieu les 3 et 4 septembre. La rentrée des élèves est fixée au mercredi 5 septembre.

- **Présentation du Welfare fund par Madame Flitti et Madame Royer**

Cinq trustees travaillent avec l'APL et le comité APL dans cette charity. Les principales sources de financement sont les dons des parents et des entreprises. Chaque année, la campagne de levée de fonds et le gala de clôture rassemblent des fonds au profit du lycée, de ses annexes et des familles ayant besoin d'une aide ponctuelle. Les bénéfices sont partagés entre les deux entités « Welfare fund » et « Friends of the Lycée », majoritairement au Welfare fund pour tenir compte des besoins.

Les aides proposées aux familles sont trimestrielles. Elles permettent, par exemple, à une famille déplorant la perte d'un emploi de continuer à scolariser son enfant au Lycée. Elle aide au financement d'un poste d'AVS, à l'achat de matériel pour des élèves à besoins éducatifs particuliers, participe au financement des voyages scolaires ou des déplacements qu'imposent, en dernière minute, les sessions de rattrapage au baccalauréat. Les aides ne sont pas versées directement aux familles mais payées directement le lycée.

Les demandes d'aide restent confidentielles. Seuls les trustees connaissent les informations sur les familles. Le comité n'en a pas connaissance. Tous les élèves peuvent bénéficier de ces contributions financières, quelle que soit l'association à laquelle les parents sont affiliés. Les trustees rendent visite aux familles pour échanger dans la confiance et la confidentialité sur leurs besoins ponctuels.

Le comité Welfare fund se réunit une fois par trimestre pour décider qui aider et à quelle hauteur.

Les familles sont invitées à solliciter un soutien financier dès que nécessaire sans attendre la première difficulté.

2- QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

- **Travaux & équipements**

Travaux de sécurisation

Le projet de rénovation de la cour de maternelle est différé pour des questions de sécurité. L'audit sécurité que le lycée a fait réaliser au premier trimestre préconise trois améliorations : celle de l'enceinte actuelle, le remplacement des portails et la révision du système de vidéo-surveillance aux entrées.

Le lycée va prendre en compte les trois recommandations. Elle prévoit le remplacement des deux portails (Laurie et Borders) par des portails avec ouverture à distance. Les travaux auront lieu pendant les vacances d'été.

Les travaux concerneront également l'enceinte de l'école à hauteur de £200 000 plus la TVA dont £17 000 pour le portail véhicule et £11 000 pour le portail piétons.

Le modèle de portail véhicule n'a pas encore été choisi. Le lycée attend le permis de construire du Council.

Budget de fonctionnement de l'école :

Il était de £77 000 en 2017, il sera de £72 000 cette année. Les projets pourront être menés comme d'habitude.

Un budget supplémentaire sera alloué cette année pour permettre l'équipement de la nouvelle classe de petite section.

- **Hygiène et sécurité**

Exercices de sécurité

Deux exercices d'évacuation incendie ont déjà eu lieu, un exercice ayant lieu chaque trimestre.

Un exercice de confinement (PPMS) a déjà été fait. Un deuxième va avoir lieu. Les parents seront prévenus en amont.

Procédure pour les enfants malades :

Il est rappelé que les parents doivent garder leur enfant à la maison quand il est malade.

Les élèves dispensés de natation doivent venir à la piscine avec le groupe malgré tout pour assister à la séance en qualité d'observateurs. Les élèves dispensés ne peuvent aucunement être déposés à l'école à 10h, à l'issue de la séance piscine de leur classe.

En cas d'enfant malade, les procédures d'appel des parents restent inchangées. Quand un enfant est malade, s'il s'est cogné à la tête, s'il est blessé ou s'il ne se sent pas bien, la secrétaire est prévenue. Au-delà du 999 qui serait sollicité pour les urgences et accidents sérieux, elle appelle les parents pour, selon les cas, les tenir informés ou pour leur demander de venir chercher leur enfant.

Quand aucun des parents n'a pu être joint de vive voix, en plus des messages vocaux, des emails sont envoyés. La secrétaire cherche également à joindre les éventuelles personnes désignées sur les fiches de renseignements par les parents en début d'année.

Tout choc à la tête motive l'appel des parents au moins pour information. Des rapports d'incident sont également transmis via le carnet de correspondance.

Elèves retardataires :

Les retards sont moins nombreux qu'en début d'année. Sont à noter de vrais efforts des familles pour respecter le fonctionnement de l'école.

En revanche, les retards du soir, restent fréquents, notamment pour les enfants de maternelle. Il est rappelé que les parents doivent récupérer leur enfant en maternelle à 15h30 avant la sortie des élémentaires.

Le proviseur remercie les enseignants et les parents. Ealing est difficile d'accès en cas d'épisodes neigeux. L'école est restée ouverte lors des récentes intempéries, certains parents ont gardé les enfants à la maison pour des raisons de sécurité ou pour faciliter l'accueil des élèves ces jours-là.

A l'école, les enfants ont pu profiter de la neige en récréation les deux premiers jours. En revanche, ils sont restés à l'intérieur le troisième jour pour des raisons de confort et de sécurité (la neige ayant laissé place à la glace et le froid s'étant intensifié...)

Chiens

Les chiens ne sont pas autorisés dans l'école. Ils ne le sont pas non plus dans la cour des parents ou dans l'année côté Borders road. Ces précisions vont être ajoutées dans le règlement intérieur.

Stationnement

Un parent d'élève fait remarquer qu'encore beaucoup de stationnement sur les lignes jaunes sont à déplorer à proximité de l'école.

Un rappel sera adressé par mail aux parents. Le caretaker intervient régulièrement. Un rappel écrit nominatif pourra être adressé aux conducteurs qui dérogent.

- **Restauration scolaire**

La deuxième commission cantine a eu lieu fin février. Nicolas Meunier, le chef de la restauration à South Kensington, était présent. Il a commandé de nouveaux buffets afin de mettre en valeur la présentation des divers plats. La ligne des plateaux va également être abaissée pour être à la même hauteur tout le long du self. Cette hauteur sera mieux adaptée aux élèves de cycles 2.

Une réflexion a été menée sur l'organisation du temps de cantine, sur la variété des menus, et sur la mise en valeur des repas proposés aux enfants (assiettes blanches et verres en verre). Le questionnaire adressé par l'APL aux parents a été un outil efficace ; la moitié des parents ont exprimé leurs avis et suggestions via cette enquête.

Un travail efficace et collaboratif est en cours depuis le début de l'année : remarques, échanges et suggestions aident l'école à améliorer mois après mois l'offre aux élèves. Stéphane Deme, le chef de l'école, est particulièrement impliqué et soucieux de proposer un déjeuner de qualité. Il tient compte des demandes, adapte les repas pour tenir compte des échanges en commission de cantine. Il est également force de proposition.

On observe ainsi ce trimestre une plus grande variété au niveau des viandes (moins de porc, plus de volaille), des féculents (moins de riz et de pommes de terre, plus de pâtes et de céréales), moins de plats en sauce ou des plats en sauce maintenus car appréciés par les enfants.

La relation entre le personnel de cantine, les surveillantes et les enfants s'est améliorée.

Les élèves de CP et CE1 utilisent désormais le self-service avec des plateaux comme les plus grands. Cela se passe bien. Ils ont gagné en autonomie.

L'extension construite cet été à proximité de la cantine a permis de désencombrer le couloir des buffets chauds.

La question de la collation sera abordée au conseil d'école

3 - QUESTIONS D'ORDRE PEDAGOGIQUE

- Equipe enseignante

Le congé maternité de Katie Nicholson est prolongé jusqu'à la rentrée de septembre. Son remplacement, effectué par Gwennette Baba depuis le début de l'année, sera assuré par Myriam Pratt, enseignante d'anglais remplaçante de l'école, dès le retour des vacances de printemps.

- Projets et actions pédagogiques

Ouverture de la PS

« Un grand nombre de parents des nurseries autour de l'école se posent des questions sur le fonctionnement et les tarifs de la PS avant de se décider à inscrire leurs enfants. Voici les principales interrogations :

Aktiva – y-aura-t-il possibilité de laisser son enfant au breakfast club et après l'école à Aktiva ?

15/30 hours free childcare – Quelles sont les procédures pour bénéficier de ces heures gratuites pour les enfants en PS et 1^{er} trimestre de MS ?

D'où vient la différence des frais de scolarité entre les PS à £9,000 et les MS/GS à £7,400 ? »

Les écoles Marie D'Orliac et Malraux ouvrent une classe petite section à la rentrée. La différence tarifaire entre la petite et la moyenne sections (£9400 pour les PS contre £7000 pour les MS) tient au taux d'encadrement. Les effectifs en PS sont bloqués à 18 élèves pour 25 en moyenne section.

Les élèves de petite section pourront bénéficier de la garderie Aktiva si leurs parents le souhaitent. Une réflexion est menée avec le directeur d'Aktiva pour que la garderie des élèves de maternelle soit dissociée de celle des élémentaires. Les petits profiteraient ainsi d'un espace et d'un effectif plus adaptés à leur âge.

Madame Exbrayat organisera des rendez-vous individuels pour accueillir les futurs élèves de petite section.

Les parents pourront bénéficier pour les enfants, jusqu'aux 2 semaines qui suivent leur 4^e anniversaire, des « tax free childcare ». Cette aide est octroyée en fonction de l'âge des enfants : 15h à £5/h pour un régime de base sans conditions de ressources / 30h sous condition de ressources.

Tous les documents nécessaires ont été envoyés au borough d'Ealing. Des codes d'accès vont être envoyés à la secrétaire pour qu'elle puisse entrer les coordonnées des nouveaux parents. Les parents n'auront rien à faire. Le borough remboursera le lycée. Une fois remboursé, le lycée recréditera à son tour les parents de la somme perçue.

Anglais

- Tests des CM2

L'oral (expression/ lecture à voix haute) sera évalué en contrôle continu d'ici les vacances d'avril. Les élèves passeront trois tests écrits pour évaluer leur niveau B1 ou B2 (ou A1-A2 pour les débutants ou intermédiaires) en compréhension orale, écrite, grammaire. Ils se dérouleront la semaine du 30 avril au 4 mai.

En prévisions, des épreuves d'examens blancs ont été envoyées à toutes les écoles participantes pour que les enfants aient une idée du type d'exercices qui les attend.

- Tests de Cambridge

Les tests de Cambridge ne seront plus organisés par le Lycée ; seulement 14 élèves se sont inscrits l'an dernier pour les 4 écoles. Une lettre d'information sera adressée aux parents où leur sera précisé les modalités d'inscription à Cambridge, les tarifs et les dates des épreuves (fin mai/début juin).

« Comment le niveau d'anglais est-il pris en compte dans les double-niveaux notamment ? »

- En maternelle : évaluation en début d'année pour constituer des groupes mixtes équivalents. Demi-groupes de même niveau.
- En élémentaire, dans les niveaux simples : évaluation en début d'année pour faire des groupes de niveaux.
- En élémentaire, dans les classes à double-niveau : le professeur d'anglais travaille avec les ½ groupes classe. Par exemple en CE1/CE2, le professeur d'anglais ne travaille qu'avec les CE1 ou qu'avec les CE2. Les effectifs étant de ce fait très réduits, des groupes de niveaux au sein de ces groupes ne peuvent être envisagés. En cas de difficulté, ce qui est le cas cette année pour quelques-uns, les élèves sont aidés en soutien sur des temps d'APC (aide aux élèves). Les professeurs d'anglais sont à même de gérer des niveaux hétérogènes et de différencier, comme les enseignants le font dans les autres matières.

Quand cela s'avère nécessaire, la directrice invite les parents à venir échanger avec l'enseignant d'anglais et l'enseignant de la classe.

Activités sportives en cours

- Natation CP, CE1/2, CE2 et CM1/2
- Rugby CM2
- Gym CP, CE1/2, CE2 et CM1
- Tennis CE2
- Tournoi de rugby CM2 organisé à Wix. L'école Malraux va proposer un tournoi CM1
- Rencontres sportives athlétisme CE2, CM1 (3^{ème} trimestre)
- Arts martiaux CE1, CE1/2, CE2 (3^{ème} trimestre)

Evénements :

- World Book Day : Les enfants sont venus le 1^{er} mars à l'école avec leur livre préféré, la plupart déguisés en héros de littérature jeunesse. Cet événement ayant été perturbé par les jours de neige, une session de rattrapage va avoir lieu prochainement.
- Littérature à l'honneur avec « Silence on lit » et le prix des Incorruptibles »

- Journée d'exposition artistique mardi 27 mars : « La grande lessive »
Toutes les classes de l'école se sont inscrites et sont engagées sur le thème :
« Pierres à images et pierres à imager. »

- La sortie au Royal Albert Hall, qui devait concerner toutes les classes, ne concernera finalement pas les élèves de maternelle, le concert d'1h20 sans entracte et le temps de transport n'étant pas adaptés pour les plus jeunes.
Toutes les classes d'élémentaire, sauf les CM2 (ils se rendront au Shakespeare Globe Theater la veille) assisteront au concert pédagogique proposé par le Royal Albert Hall. Les trajets se feront en car, un pique-nique sera proposé aux élèves. Le déjeuner aura lieu à l'école primaire de South Kensington, juste avant le concert.

- Des interventions sont programmées dans le cadre du « parcours santé » des élèves :
 - o Venue des pompiers en maternelle
 - o Atelier 1^{er} secours à destination des CM1 et CM2
 - o Venue « TFL » pour préparer les élèves à utiliser les transports en commun de façon autonome en sixième.

Liaison école-collège

Côté enseignant :

- Temps d'échanges entre les enseignants de CM2 et les professeurs de 6^{ème} le jour de la pré-rentrée au sujet des futurs élèves de 6^{ème}.
- Des réunions de travail CM2 /6^{ème} programmées dans l'année pour que les enseignants du premier et du second degré harmonisent leurs attentes, construire des progressions de compétences de cycle 3 communes. Cette année, Sandra Rodot et Julien Meynet, professeurs/formateurs en SVT et en histoire-géographie encadrent ces temps de concertation.
- Un stage inter degrés début juillet à destination des enseignants de CM2 et des professeurs de français et de mathématiques en 6^{ème}.
- Les tests d'anglais passés au troisième trimestre du CM2 permettent la constitution des groupes de langue en 6^{ème} selon les niveaux.
- Des documents passerelle « école-collège » pour les élèves à besoins spécifiques favorisent la continuité des parcours élèves.
- Un lien étroit avec l'orthophoniste et le médecin scolaire du lycée participe d'un suivi personnalisé des élèves à besoins particuliers.

Côté parents et élèves :

- Réunion d'information fin janvier par le proviseur pour présenter la classe de sixième et ses modalités aux parents de CM2. Les parents de CM1 qui le souhaitent seront conviés l'an prochain à cette présentation.
- Visite d'un professeur de russe et d'un professeur d'italien pour présenter et promouvoir auprès des CM2 ces deux langues.
- Journée de visite du collège Charles de Gaulle, au mois de mai : découverte de l'établissement au cours d'un jeu de piste, participation à un cours de 6^{ème}.
- Venue d'un CPE et d'un proviseur adjoint dans les écoles pour répondre aux questions des CM2, en mai ou juin.

Inscription en classe de 6^{ème}

Le choix de la seconde langue pour la « section bilingue » et les candidatures pour la « section internationale » se feront avant la fin du mois de mars. La directrice transmettra mi-mars les formulaires aux parents.

Projet d'établissement

Le nouveau projet d'établissement a été validé au dernier conseil d'établissement. L'école va travailler à l'élaboration d'un projet d'école en continuité avec les priorités du collège. De plus, un travail sur la mise en œuvre des parcours élèves, parcours « santé », « citoyenneté » et « art », s'amorce afin d'assurer aux élèves continuité et cohérence tout au long de leur scolarité.

Kermesse

Elle aura lieu samedi 30 juin.

4 - QUESTIONS DIVERSES

« Est ce que la secrétaire pourrait avoir un répondeur pour que nous puissions lui laisser un message avant qu'elle arrive à l'école ? »

- Avis défavorable. Il est plus facile de prioriser les messages à partir d'informations écrites. De plus, certaines demandes nécessitent une trace écrite. Les parents peuvent envoyer un courriel avant même l'ouverture de l'école. Il est pris en compte très vite après l'ouverture du secrétariat à 8h30.

« Apparemment la piscine va bientôt fermer que va t'il se passer pour les élèves de la maternelle au troisième trimestre ? »

- La fermeture n'est pas prévue avant l'automne prochain. Les séances de natation se dérouleront comme prévu jusqu'à la fin de l'année.

« Il y a la charte de la laïcité affichée et à portée des mains des enfants. Cette charte est bien innée à l'éducation nationale. Pourrait-on l'envoyer aux parents via une des newsletters ou sinon l'afficher sur la page web de l'école ? »

- Le proviseur rappelle que la charte est rédigée pour le territoire de la République française et que nous sommes sur un territoire extérieur. Il y a quelques points qui vont poser problème car les règles diffèrent sur le territoire britannique. Il s'agit d'un outil et non pas d'une norme. Il faut s'en inspirer. Il s'agit d'un outil pédagogique que les enseignants peuvent utiliser.

« Questions sur la situation relative à la suppression de postes d'enseignants au LFCG, la réforme de l'AEFE et les grèves qui en découlent :

Peut-on espérer une issue favorable à ce conflit social qui affecte la qualité de l'enseignement du Lycée, et, dans quel délai ?

Les enseignants du primaire pour les prochaines rentrées scolaires seront-ils affectés par les réformes de l'AEFE en cours ?

Le Lycée français Charles de Gaulle n'est pas spécifiquement visé. L'AEFE a connu l'été dernier une réduction de sa dotation d'Etat de 33 millions. Cela a engendré un calendrier de régulation. Deux options étaient possibles. Soit l'agence avait recours aux réserves de tous les EGD, mettant en risque de péril les projets en cours dans les établissements, soit elle réduisait les postes pour obtenir une régulation plus large et pérenne. Sur les douze postes de résidents supprimés (vacants ou rompus de temps partiels) 4 concernent le Lycée. Cela a provoqué un grand émoi chez le personnel. D'habitude, les postes sont supprimés sur des postes vacants, donc cela se voit moins. Ce n'est pas la première fois qu'il y a des suppressions de postes. Le directeur de l'agence a récupéré sur tous les établissements ce qu'il pouvait pour aboutir à sa réduction de dépenses. Donc tous les postes vacants (expatriés pour certains, résidents) ont tous été supprimés, sur l'ensemble des territoires de l'agence, le déséquilibre étant accru sur certaines zones. Le CT de février a rebasculé des emplois sur les zones les mieux dotées (dont l'Europe) dans des régions du monde moins bien dotées. 70 postes en Europe et Afrique du Nord. 4 autres suppressions de postes.

L'opération de régulation sera rééditée l'année prochaine. Cela va ré-impacter les établissements les mieux dotés. Le Lycée sera de nouveau concerné. Le directeur n'a pas écarté le fait de toucher à des postes en cours de contrat. Cela génère beaucoup de stress chez les personnels. Les refus de renouvellement des détachements des personnels par l'Education Nationale dans certaines académies est aussi source de grandes inquiétudes chez les enseignants. Le contexte du Brexit génèrent également des incertitudes.

Un projet de réforme complet de l'AEFE a été demandé par le Président de la République pour le mois de juillet. La dotation d'Etat amputée de 33 millions est reconduite en 2018 et 2019.

L'impact de ces mesures est fort sur le site de South Kensington. Les personnels se sont sentis malmenés. Les professeurs comprennent les mécanismes de régulation mais ont l'impression de ne pas recevoir de considération

A Malraux, cela est vécu de la même façon ; comme un manque de reconnaissance, avec un sentiment d'un équilibre précaire.

L'agence rappelle que personne n'est propriétaire de son poste à vie ; des mesures de carte scolaire existent en France aussi. C'est propre à la fonction publique. Le personnel a le choix d'accepter les conditions données ou non, d'un retour en France aussi.

Les frais de scolarité du Lycée risquent-ils d'augmenter substantiellement dans les prochaines à venir (hormis pour la rentrée 2018-2019) suite aux réformes budgétaires drastiques en cours ? »

Les rémunérations des résidents reviennent à l'AEFE, celles des contrats locaux aux établissements. Les décisions de rééquilibrage des postes (bascule de contrats résidents vers des contrats locaux) ne vont pas faire baisser les frais de scolarité du lycée.

Un poste en local coûte la même chose à l'établissement qu'un poste de résident. Une partie des frais de scolarité sert à rémunérer les personnels détachés résidents. Les fonds sont remontés à l'agence par une taxation. De 6, elle passe à 9 %. Les contributions aux postes de résidents sont équivalentes aux coûts des contrats locaux).

Un contrat local coûte moins cher à l'établissement qu'un contrat de résident à l'Etat. Les personnels s'en émeuvent, et font pression sur les conditions du contrat local. L'augmentation annuelle correspond au taux d'inflation + 1% (3,5 % en 2018).

Les actions et projets pédagogiques des enseignants du primaire ne relevant pas de leurs obligations de service (telles les sorties scolaires) risquent-ils de diminuer en nombre ?

- On constate des désengagements sur le secondaire, notamment la non-tenu du Bac Blanc. A Malraux, les sorties sont maintenues mais les professeurs de Malraux rappellent leur inquiétude. Cela peut évoluer.

« Lors des jours de grève massifs comme le dernier, comment est assurée la prise en charge des élèves du primaire, en classe et pendant les temps de récréation ? »

Les jours de grève massifs, les élèves sont accueillis, mais ne bénéficient pas d'une journée d'enseignement. Ils sont pris en charge dans les classes par des surveillants. Les activités sportives et les cours d'anglais peuvent avoir lieu si les personnels concernés ne sont pas en grève.

« Pourrait-on avoir un avis de la part du service médical du Lycée et de l'équipe enseignante sur la prise en charge actuelle des élèves à besoins éducatifs particuliers au Lycée afin de savoir comment on pourrait envisager de

l'améliorer ? Concernant les formations spécialisées qui sont proposées aux enseignants, pourrait-on savoir combien d'enseignants du primaire d'André Malraux se sont inscrits ces deux dernières années ? »

Un lien étroit avec l'orthophoniste et le médecin scolaire du lycée participe d'un suivi personnalisé des élèves à besoins particuliers. Les dispositifs spécifiques (PAP, PPRE, aide personnalisée...) se poursuivent au collège. La pré-rentrée est l'occasion pour les enseignants de CM2 et de 6^{ème} de favoriser la meilleure transition possible. Un enseignant de l'école participe tous les ans aux formations spécifiques.

« Dans le cadre du projet du « Duke of Edimburgh Award », serait-il envisageable de créer des ateliers-découvertes extra-scolaires tels les clubs d'échecs ou les activités sportives qui seraient animés par des élèves du secondaire afin d'initier des élèves du primaire ? »

- Le temps extra-scolaire concerne l'Amicale. Si des élèves du secondaire sont intéressés et habitent près de l'école, pourquoi pas. L'éloignement de l'école par rapport à South Kensington et les emplois du temps des lycéens ne seront pas facilement compatibles mais l'idée est intéressante.

« Avez-vous un retour de la part des enseignants et de la bibliothécaire pour augmenter le choix des livres à la BCD ? »

- Retour des enseignants et de la bibliothécaire : commande partie

« Les enfants nous ont fait remarquer que la boîte contenant des jeux de récréation dans la cour du cycle 2 est quasiment vide. Qui se charge de commander de nouvelles balles/raquettes/ballons ? Est-ce un budget auquel l'APL peut participer ? »

- Le renouvellement est prévu. Les élèves ont été consultés. L'APL pourra prendre en charge les dépenses : cordes à sauter, kaplas, petites voitures, élastiques... De nouveaux jeux de société pour la pause méridienne vont également être commandés.

« L'installation d'une structure à escalader pourrait-elle être envisagée en cycle 3 ? »

- C'est une installation possible et très chère. Une telle structure, au-delà d'une certaine hauteur, doit rester sous le contrôle d'adultes. Une telle installation ne correspond pas à une demande des élèves. Les enfants ont été consultés via les conseils d'enfants au sujet des aménagements de cours. Ils souhaitent une table de ping-pong supplémentaire, et un meilleur arbitrage des jeux de cour. Deux babyfoot seront installés également.

Fin de séance 17h44

Charte de la laïcité : transmise aux parents. Annexée au règlement intérieur ? Question cachée : non aux discriminations. Idée d'avoir accès à la charte. Il y a des différences avec les règles britanniques.

Situation relative à la suppression des postes au lycée français. Issue favorable à ce conflit social.

-